

Faits saillants du conseil d'arrondissement du 12 janvier

**Un emprunt de 3,2 M\$ pour l'aménagement de parcs,
la réfection routière et l'achat de véhicules**

Montréal, le 14 janvier 2015 – Au cours de la séance du conseil d'arrondissement du lundi 12 janvier, les élus de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève ont adopté des règlements autorisant l'arrondissement à emprunter des montants totalisant 3,2 M\$. Cette importante somme servira à réaliser plusieurs projets au sein du programme triennal d'immobilisations. « Beaucoup de pain sur la planche attend nos équipes cette année ! » a affirmé d'emblée le maire Normand Marinacci.

Réaménagement des parcs

Un montant de 1,2 M\$ sera consacré au réaménagement de terrains sportifs, à l'asphaltage de sentiers, à l'aménagement de jeux d'eau au parc Eugène-Dostie et d'un nouveau parc à Sainte-Geneviève. La somme inclut aussi le réaménagement des parcs Cardinal et Lucien-Côté ainsi que l'achat d'équipement pour des terrains sportifs.

Réfection routière et apaisement de la circulation

Les élus ont également autorisé un emprunt de 735 000 \$ visant entre autres la réfection de bordures et de trottoirs, l'aménagement de stationnements sur la place Blaise et la rue Closse, le détournement des rues Roy et Paquin ainsi que le revêtement de l'entrée de la mairie. De plus, 139 000 \$ seront investis dans des mesures d'apaisement.

Remplacement de véhicules

L'arrondissement investira 300 000 \$ pour le remplacement de camions et d'équipements de déneigement.

Réfection des bâtiments administratifs

Un montant de 600 000 \$ sera dédié à l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le pavillon Vincent-Lecavalier. On réserve aussi 70 000 \$ pour la réfection des édifices municipaux de la rue Chauret et de la montée de l'Église ainsi que 100 000 \$ pour le coût de services professionnels.

Développement informatique

Une somme de 50 000 \$ est aussi prévue pour le développement informatique.

Autres sujets

Par ailleurs, les élus ont autorisé la fermeture temporaire de rues de L'Île-Bizard lors de la 30^e édition du Défi hivernal, qui aura lieu le dimanche 15 février (détails à venir sur le site Web de l'arrondissement), et lors de la Fête nationale du Québec dans la soirée du 23 juin.

André Laniel, résident de Sainte-Geneviève et directeur général de la Société patrimoine et histoire de l'Île Bizard et Sainte-Geneviève, a été nommé membre suppléant au comité consultatif d'urbanisme.

L'arrondissement a renouvelé son entente de services avec le centre des arts de la scène Pauline-Julien.

Surplus budgétaire

Le maire Marinacci a annoncé un excédent de 300 000 \$ au budget de fonctionnement pour l'année 2014. « Ce surplus découle de la révision de la structure et du fonctionnement administratif de l'arrondissement. »

La séance du conseil d'arrondissement du 12 janvier peut être visionnée sur [YouTube](#). La prochaine séance aura lieu le lundi 2 février, à 19 h 30, au 13 rue Chauret. Il est aussi possible de la suivre en direct sur [YouTube](#) et sur Twitter via @MTLibsg.

- 30 -

Source :

Ville de Montréal
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Renseignements :

Linda Boutin
Chargée de communication
Tél. : 514 620-7344